



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
de Sainte-Marguerite

LE 2 MARS 2015

N° de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce deuxième jour de mars de l'an deux mil quinze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné  
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt  
M. Robert Normand M. Guy Rhéaume  
M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.  
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Le procès-verbal du 2 février 2015 est adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal quelques jours avant la présente session.

**17-03-2015 PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER**

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil accepte le rapport financier de l'exercice 2014 tel que présenté par Mme Caroline Paré de Blanchette Vachon.

**APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FÉVRIER 2015**

Secteur d'activités	Budget 2015	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	261 671 \$	36 230 \$	69 445 \$	192 226 \$
Sécurité publique	218 036 \$	5 684 \$	13 465 \$	204 571 \$
Transport routier	486 369	54 488 \$	125 535 \$	360 834 \$
Hygiène du milieu	265 005 \$	18 605 \$	36 570 \$	228 435 \$
Industrie & Commerce	70 792 \$	16 463 \$	17 648 \$	53 144 \$
Loisirs et culture	73 610 \$	12 067 \$	21 089 \$	52 521 \$
Frais de financement	88 821 \$	259 \$	6 583 \$	82 238 \$
Remb. en capital	344 074 \$	11 900 \$	41 030 \$	303 044 \$
Investissements prévus	126 622 \$	28 049 \$	39 747 \$	86 875 \$
<b>Total dépenses</b>	<b>1 935 000 \$</b>	<b>180 191 \$</b>	<b>371 112 \$</b>	<b>1 563 888 \$</b>
<b>Revenus</b>	<b>1 935 000 \$</b>	<b>1 469 972 \$</b>		

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

**CORRESPONDANCE**

- ↳ Mme Ruth Drouin du Min. de l'Environnement nous mentionne que la demande pour l'installation de captage d'eau souterrain du puits PE-03 est fermée.
- ↳ Partenariat pour le gala des Perséides qui aura lieu le vendredi 24 avril **aucune inscription**
- ↳ Réponse de notre assurance dans le dossier de réclamation de Pierre Gagnon et Nancy Thériault; non responsabilité de la municipalité.
- ↳ Demande d'autorisation de passage pour la randonnée Prévost 2015 **demande acceptée**



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
de Sainte-Marguerite**

**PERMIS ACCORDÉS**

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de février.

**CPTAQ** aucun dossier

**18-03-2015 APPUI AU PROJET ÉQUIPE VOLANTE POUR LA LUTTE À LA BERCE DE CAUCASE**

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil appuie le projet présenté au pacte rural par le conseil de bassin de la rivière Etchemin pour lutter contre la berce de Caucase.

**19-03-2015 APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**

Avril est le mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;  
CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les québécois à poser une geste significatif pendant le mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu à l'unanimité : de décréter que le mois d'avril est le mois de la jonquille. Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**20-03-2015 VÉRIFICATION DES LIVRES COMPTABLES**

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseil accepte l'offre de Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. pour la vérification des livres comptables de la municipalité pour les trois prochaines années, aux coûts suivants : 2015 – 7 025 \$ 2016 - 7 160 \$ 2017 – 7 300 \$

Dans cette soumission doit aussi être incluse la compilation des données pour la reddition de comptes concernant l'entretien du réseau routier local.

**21-03-2015 OUVERTURE DE SOUMISSIONS ORDINATEUR ADMINISTRATION**

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que suite à la réception de trois (3) soumissions pour le remplacement de l'ordinateur principal de l'administration qui était devenu désuet, celle de Solution GA soit acceptée au coût de 1 325.65 \$ taxes incluses.

**22-03-2015 ENTENTE DE CESSION DE GRIEFS**

ATTENDU QUE la transaction quittance finale intervenue avec M. Joël Lalonde pour la non-réintégration à son travail a été signée le 17 février dernier;

ATTENDU QUE la lettre d'entente quant à la garantie d'emploi de M. Larry Boutin a été déposée et signée le 17 février dernier;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

ATTENDU QUE le syndicat et le salarié retirent et annulent les deux griefs déposés en 2014 et avise l'arbitre Me Jean Gauvin du règlement d'entente, les frais et honoraires de l'arbitre seront entièrement assumés par le syndicat;

ATTENDU QUE suite à la signature de ces ententes, les deux parties conviennent avoir accepté tous les éléments mentionnés et que ceux-ci constituent un règlement complet, définitif et final;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que ces ententes signées entre les deux parties soient déposées à cette séance et que les sommes convenues seront versées au 1<sup>er</sup> avril 2015;

### **23-03-2015 CONGRÈS INCENDIE**

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu à l'unanimité que le conseil accepte que le directeur incendie assiste au congrès annuel des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 16 au 19 mai 2015 à Sherbrooke au coût de 456.45 \$. Les frais reliés à cette activité seront payés sur présentation des pièces justificatives.

### **24-03-2015 DEMANDE DE SOUMISSION-ABAT-POUSSIÈRE**

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu à l'unanimité ce qui suit :

Que le conseil municipal demande des soumissions pour la fourniture, le transport et l'épandage de chlorure de calcium sur notre réseau routier pour la période estivale 2015.

- Le chlorure de calcium doit être approuvé et répondre aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Les équipements d'épandage doivent être munis d'appareils de distribution automatique;
- Le travail devra être exécuté vers le 15 juin 2015;
- Les paramètres d'épandage sont de 58 mètres cubes à répartir sur environ 19 kilomètres;
- Le soumissionnaire devra, avant l'épandage, avertir le préposé aux travaux des voiries.
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 1<sup>er</sup> avril 2015 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

### **25-03-2015 DEMANDE DE SOUMISSION – BALAYAGE DES RUES**

Il est proposé par Robert Normand et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions pour le service de balayage des rues, des stationnements de l'église et de l'édifice municipal ainsi que du stationnement du garage municipal et de la caserne (environ 5,5 km) :

- Prix pour l'ensemble de travaux;
- Les travaux devront être exécutés avant le 28 mai 2015;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 1<sup>er</sup> avril 2015 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;
- Le responsable à la voirie supervise les travaux et s'ils sont conformes, recommande aux autorités municipales le paiement.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

### **26-03-2015 DEMANDE DE SOUMISSION – AGRÉGAT 0-3/4**

Sur la proposition de Hertel Vaillancourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions pour la fourniture de matériaux granulaires, classification 0-3/4 uniforme pour l'entretien de notre réseau routier.

- Un prix pour les matériaux et le transport sur le réseau routier du territoire municipal et un prix pour les matériaux seulement et cela pour une quantité variant entre 2 000 et 5 100 tonnes;
- Un prix pour la fourniture de matériaux non classés pour faire du remplissage ou autres travaux;
- Le soumissionnaire devra posséder un permis d'exploitation;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

- Les matériaux 0-3/4 devront être conformes aux cahiers des charges et devis généraux du ministère des Transports;
- **Une analyse granulométrique sera effectuée par la municipalité, mais payée par le soumissionnaire;**
- Le soumissionnaire devra respecter les normes permises de la circulation lourde;
- Le début des travaux est prévu vers le 15 mai 2015;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 1<sup>er</sup> avril 2015 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

### **27-03-2015 DEMANDE DE SOUMISSION – MACHINERIES LOURDES**

Sur la proposition de Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil municipal demande des soumissions pour obtenir des prix, au taux horaire, pour la location de la machinerie lourde pour effectuer divers travaux d'entretien sur notre réseau routier.

- Taux horaire pour pelle hydraulique, sa capacité, la largeur du godet, le nombre de verges cubes, l'âge de la machinerie;
- Taux horaire pour pelle avec marteau hydraulique;
- Taux horaire pour camion 10 roues;
- Début des travaux vers le 15 mai 2015;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 1<sup>er</sup> avril 2015 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

### **28-03-2015 DEMANDE DE SOUMISSION - DÉBROUSSAILLAGE**

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour les travaux de débroussaillage des abords de routes et fossés au complet sur une distance d'environ 36,16 kilomètres:

- L'entrepreneur doit prendre rendez-vous avec le responsable à la voirie pour inspection des rangs;
- Les travaux devront être exécutés en début du mois de juillet 2015;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30, le 1<sup>er</sup> avril 2015 au 235, rue St-Jacques à Sainte-Marguerite, G0S 2X0.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

### **29-03-2015 VIRÉE DES MACHINERIES D'HIVER / LIMITE SAINTS-ANGES**

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseil mandate la maire, Mme Adrienne Gagné ainsi que Mme Nicole Chabot, directrice générale à signer l'entente entre Mme Solange Belleau-Dumas, la municipalité de Sts-Anges et notre municipalité pour la servitude de virée située dans le rang Ste-Claire (rang 4 pour Sts-Anges). Cet espace représente environ 165,8 mètres carrés.

### **30-03-2015 DÉMOLITION D'AUTOMOBILES**

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil accepte pour la tenue de la Démolition fest les 29, 30 et 31 mai prochain, la demande de la commission des loisirs de Ste-Marguerite pour les services suivants :

- Utilisation des stationnements du garage et de l'édifice municipal;
- la présence des premiers répondants et des pompiers;
- l'utilisation du terrain des loisirs et du chalet des loisirs;
- la salle municipale du vendredi 29 mai et samedi 30 mai pour loge des groupes;
- appui dans la demande du permis d'alcool.

La municipalité ne peut cependant garantir la présence des premiers répondants, car en cas d'urgence sur le territoire de la municipalité, la com-



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

mission des loisirs devra prendre les mesures nécessaires afin de remédier à l'absence de ceux-ci.

**\*\*Comme l'an dernier, il est demandé aux membres du comité de prévoir des poches d'absorbant afin de prévenir la contamination sur les terrains ciblés par les stationnements des voitures de démolition.**

### **31-03-2015 EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE COMMUNE EN LOISIRS**

ATTENDU QUE la MRC de la Nouvelle-Beauce accorde des subventions dans le cadre de la Politique *nationale de la ruralité 2014-2019*;

ATTENDU QUE par cette demande, les municipalités souhaitent obtenir un appui financier pour l'embauche d'une ressource commune en loisirs;

ATTENDU QUE *Santé plaisirs en Nouvelle-Beauce* a émis un avis favorable pour un soutien financier envers ce projet;

ATTENDU QUE les municipalités de Frampton, Sainte-Hénédine et Sainte-Marguerite conviennent d'investir un montant total de 73 870 \$ sur trois ans pour la réalisation de ce projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Marguerite accepte d'être gestionnaire de la ressource;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement de déposer une demande d'aide financière au pacte rural pour le projet d'embauche d'une ressource commune en loisirs.

### **32-03-2015 AUTORISATION DE PASSAGE POUR LA PARADE DU 175<sup>E</sup>**

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil autorise le comité de la parade du 175<sup>e</sup>, soit Mme Sophie Dumont, responsable à effectuer les démarches avec le ministère des Transports pour l'autorisation du trajet qui transigerait par une partie des routes 275 et 216.

### **33-03-2015 DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE 175<sup>E</sup>**

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil autorise le service incendie à utiliser les équipements du service lors de certaines activités ciblées du 175<sup>e</sup>, tel que demandé par le comité des fêtes.

### **34-03-2015 ACHAT DE DRAPEAUX**

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil autorise l'achat de quinze (15) drapeaux municipaux avec le logo de la marguerite. Ces drapeaux sont installés aux façades de l'édifice municipal ainsi qu'au garage municipal. L'achat sera effectué chez le fournisseur Mirabau pour un coût approximatif 1 247.50 \$ avant taxes, l'infographie est incluse dans le prix.

### **35-03-2015 SOUMISSION POUR ÉVALUATION DES BIENS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Robert Normand et résolu à l'unanimité que la soumission de SPE valeur assurable de Saint-Georges soit acceptée au coût de 1 595 \$ avant taxes afin de faire la mise à jour de valeur des biens de la municipalité.

### **DIVERS**

- Aucun sujet


### **Période de questions**


Le maire répond aux questions de l'assemblée.

**Je**, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

### **36-03-2015 CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition de Guy Rhéaume, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h20.

  
Adrienne Gagné, Maire

  
Nicole Chabot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière